



# POLBIO ENZYFLASH

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 14/07/2017 Version: 2.0

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : POLBIO ENZYFLASH  
Code du produit : 2104499  
Groupe de produits : Produit commercial

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Industriel  
Réservé à un usage professionnel

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fabricant

Pollet S.A.  
Rue de la Grande Couture, 20  
7501 Tournai-Doornik - Belgique-België  
T +32 69 22 21 21 - F +32 69 21 02 83  
[info@pollet.eu](mailto:info@pollet.eu) - <http://www.pollet.eu>

Distributeur Suisse :  
HYPROS SA  
Pont-du-Centenaire 144  
1228 PLAN-LES-OUATES  
Tél. 022 338 35 00  
[hypros@hypros.com](mailto:hypros@hypros.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : TOX INFO SUISSE : 145

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande  
EUH208 - Contient CARVONE(99-49-0), D-LIMONENE(5989-27-5),  
DIHYDROCUMARIN(119-84-6). Peut produire une réaction allergique

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

| Nom              | Identificateur de produit  | %      | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] |
|------------------|--|--------|---|
| DECETH-8         | (N° CAS) 26183-52-8  | 5 - 15 | Acute Tox. 4 (Oral), H302<br>Eye Irrit. 2, H319           |
| PROPYLENE GLYCOL | (N° CAS) 57-55-6<br>(N° CE) 200-338-0<br>(N° REACH) 01-2119456809-23 | 1 - 5  | Non classé  |

# POLBIO ENZYFLASH

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

|                 |   |         |   |
|-----------------|---|---------|---|
| DIHYDROCOUMARIN | (N° CAS) 119-84-6<br>(N° CE) 204-354-9  | 0,1 - 1 | Acute Tox. 4 (Oral), H302<br>Eye Irrit. 2, H319<br>Skin Irrit. 2, H315<br>Skin Sens. 1, H317                        |
| CARVONE         | (N° CAS) 99-49-0<br>(N° CE) 218-827-2<br>(N° REACH) 01-2119962458-25                              | 0,1 - 1 | Acute Tox. 4 (Oral), H302<br>Skin Sens. 1, H317   |
| D-LIMONENE      | (N° CAS) 5989-27-5<br>(N° CE) 227-813-5<br>(N° Index) 601-029-00-7<br>(N° REACH) 01-2119529223-47 | 0,1 - 1 | Flam. Liq. 3, H226<br>Skin Irrit. 2, H315<br>Skin Sens. 1, H317<br>Aquatic Acute 1, H400<br>Aquatic Chronic 1, H410 |

Texte complet des phrases H: voir section 16

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
- Premiers soins après contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
- Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
- Procédures d'urgence : Aérer la zone.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

# POLBIO ENZYFLASH

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles : Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### D-LIMONENE (5989-27-5)

|          |                    |  |
|----------|--------------------|--|
| Belgique | Valeur seuil (ppm) | 20 ppm (Essence de térébenthine et monoterpènes sélectionnés; Belgique; Valeur d'exposition moyenne pondérée dans le temps 8h) |
|----------|--------------------|--|

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Equipement de protection individuelle:

Eviter toute exposition inutile.

##### Protection des mains:

En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants

##### Protection oculaire:

Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide

##### Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |                            |
|--|----------------------------|
| État physique  | : Liquide                  |
| Apparence  | : Liquide.                 |
| Couleur  | : Incolore à jaune.        |
| Odeur  | : odeur de menthe.         |
| Seuil olfactif   | : Aucune donnée disponible |
| pH   | : 6,5 (6 - 7)              |
| Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) | : Aucune donnée disponible |
| Point de fusion  | : Aucune donnée disponible |
| Point de congélation                                   | : Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition                                     | : Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair   | : Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation                        | : Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition                           | : Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz)                           | : Ininflammable            |
| Pression de vapeur                                     | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative de vapeur à 20 °C                     | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative                                       | : 1,01 (1,005 - 1,015)     |
| Masse volumique  | : 1010 (1005 - 1015) g/l   |
| Solubilité   | : Soluble dans l'eau.      |
| Log Pow  | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique                                 | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, dynamique                                   | : Aucune donnée disponible |

# POLBIO ENZYFLASH

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Propriétés explosives : Aucune donnée disponible  
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible  
Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.2. Stabilité chimique

Non établi.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

### 10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé  
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé  
Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

| DIHYDROCOUMARIN (119-84-6) |                      |
|----------------------------|----------------------|
| DL50 orale rat             | 1460 mg/kg (Rat)     |
| DL50 cutanée lapin         | > 5000 mg/kg (Lapin) |

| D-LIMONENE (5989-27-5) |   |
|------------------------|---|
| DL50 orale rat         | 4400 mg/kg de poids corporel (Rat; OCDE 423 : Toxicité orale aiguë - Méthode par classe de toxicité aiguë; Étude de littérature; > 2000 mg/kg bodyweight; Rat; Read-across) |
| DL50 cutanée lapin     | > 5000 mg/kg de poids corporel (Lapin; Éléments de preuve; Équivalent ou similaire à la ligne directrice de l'OCDE 402)   |

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé  
pH: 6,5 (6 - 7)

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé  
pH: 6,5 (6 - 7)

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Cancérogénicité : Non classé

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Danger par aspiration : Non classé

# POLBIO ENZYFLASH

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Indications complémentaires : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Toxicité aquatique aiguë : Non classé

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé

| <b>D-LIMONENE (5989-27-5)</b> |  |
|-------------------------------|--|
| CL50 poisson 1                | 720 µg/l (CL50; OCDE 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë; 96 h; Pimephales promelas; Système à courant; Eau douce (non salée); Valeur expérimentale)        |
| CE50 Daphnie 1                | 0,36 mg/l (CE50; OCDE 202 : Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate; 48 h; Daphnia magna; Système statique; Eau douce (non salée); Valeur expérimentale) |
| Seuil toxique algues 1        | 150 mg/l (CE50; OCDE 201 : Algues, essai d'inhibition de la croissance; 72 h; Desmodesmus subspicatus; Système statique; Eau douce (non salée); Read-across)   |

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

| <b>POLBIO ENZYFLASH</b>       |   |
|-------------------------------|---|
| Persistance et dégradabilité  | Non établi.   |
| <b>D-LIMONENE (5989-27-5)</b> |   |
| Persistance et dégradabilité  | Facilement biodégradable dans l'eau. Forme des sédiments dans l'eau. Adsorption au sol. |
| DThO                          | 3,29 g O <sub>2</sub> /g substance  |

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

| <b>POLBIO ENZYFLASH</b>           |   |
|-----------------------------------|---|
| Potentiel de bioaccumulation      | Non établi.   |
| <b>DIHYDROCOUMARIN (119-84-6)</b> |   |
| Log Pow                           | 0,97  |
| Potentiel de bioaccumulation      | Faible potentiel de bioaccumulation (Log Kow < 4).  |
| <b>D-LIMONENE (5989-27-5)</b>     |   |
| BCF poissons 1                    | 864,8 - 1022 (BCF; Pisces)  |
| Log Pow                           | 4,38 (Valeur expérimentale; OCDE 117 : Coefficient de partage (n-octanol/eau), méthode CLHP; 37 °C) |
| Potentiel de bioaccumulation      | Potentiel de bioaccumulation (4 ≥ Log Kow ≤ 5).   |

#### 12.4. Mobilité dans le sol

| <b>D-LIMONENE (5989-27-5)</b> |   |
|-------------------------------|---|
| Log Koc                       | Koc, SRC PCKOCWIN v2.0; 1120 - 6324; QSAR |

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : Non applicable  
N° ONU (IMDG) : Non applicable  
N° ONU (IATA) : Non applicable  
N° ONU (ADN) : Non applicable  
N° ONU (RID) : Non applicable

# POLBIO ENZYFLASH

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

|  |                  |
|--|------------------|
| Désignation officielle de transport (ADR)  | : Non applicable |
| Désignation officielle de transport (IMDG) | : Non applicable |
| Désignation officielle de transport (IATA) | : Non applicable |
| Désignation officielle de transport (ADN)  | : Non applicable |
| Désignation officielle de transport (RID)  | : Non applicable |

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

#### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

#### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

#### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

#### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

### 14.4. Groupe d'emballage

|                           |                  |
|---------------------------|------------------|
| Groupe d'emballage (ADR)  | : Non applicable |
| Groupe d'emballage (IMDG) | : Non applicable |
| Groupe d'emballage (IATA) | : Non applicable |
| Groupe d'emballage (ADN)  | : Non applicable |
| Groupe d'emballage (RID)  | : Non applicable |

### 14.5. Dangers pour l'environnement

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| Dangereux pour l'environnement | : Non  |
| Polluant marin                 | : Non  |
| Autres informations            | : Pas d'informations supplémentaires disponibles |

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

#### - Transport maritime

Aucune donnée disponible

#### - Transport aérien

Aucune donnée disponible

#### - Transport par voie fluviale

Aucune donnée disponible

#### - Transport ferroviaire

Aucune donnée disponible

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

# POLBIO ENZYFLASH

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Recommandations du CESIO : Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

### 15.1.2. Directives nationales

#### France

Maladies professionnelles : RG 63 - Affections provoquées par les enzymes  
RG 84 - Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations : Aucun(e).

Texte intégral des phrases H et EUH:

|                     |  |
|---------------------|--|
| Acute Tox. 4 (Oral) | Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4   |
| Aquatic Acute 1     | Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1                          |
| Aquatic Chronic 1   | Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1                     |
| Eye Irrit. 2        | Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2                              |
| Flam. Liq. 3        | Liquides inflammables, Catégorie 3   |
| Skin Irrit. 2       | Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2  |
| Skin Sens. 1        | Sensibilisation cutanée, Catégorie 1   |
| H226                | Liquide et vapeurs inflammables  |
| H302                | Nocif en cas d'ingestion   |
| H315                | Provoque une irritation cutanée  |
| H317                | Peut provoquer une allergie cutanée  |
| H319                | Provoque une sévère irritation des yeux  |
| H400                | Très toxique pour les organismes aquatiques  |
| H410                | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| EUH208              | Contient . Peut produire une réaction allergique                                       |
| EUH210              | Fiche de données de sécurité disponible sur demande                                    |

FDS UE (Annexe II REACH)

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*